REÇU EN PREFECTURE
le 22/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-011-200043776-20231214-DC_2023_101

Pyrénées Audoises
Communauté de Communes

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2023-101
Attribution aides à l'immobilier d'entreprise

Date de convocation : 8 décembre 2023	**Liste des délibérations affichées le** : 15 décembre 2023		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 51 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 1	Excusés : 22	Autres absents : 10	Votants : 52

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat), Jean Claude MICHELOU (Axat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéraza), Elvire ANDREWS (Espéraza), Patrick CAZAUD (Espéraza), François LACROIX (Espezel), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoit), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Guy BARGAS (Sainte Colombe sur Guette), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Marc RIVALS (Villefort) à Jacques MAMET (Chalabre)

Excusés : Philippe PARRAUD (Axat), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Eric ASTIER (Corbieres), Claire THENARD (Courtauly), Rose-Marie DAROT (Espéraza), Julie LE MORVAN (Espéraza), Olivier FROMILHAGUE (Espéraza), Patrick EMERY (Galinagues), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Francis SAVY (Mazuby), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Amandine MORENO (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers) et Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne).

Absents : Gaël SAN MARTIN (Espéraza), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Véronique FERNANDEZ (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Jean POLY (Quillan) et Benoît OLIVE (Roquefort de Sault).

Secrétaire de séance : Serge MOUNIE

5 entreprises ont sollicité de la CCPA la mobilisation du fond destiné à soutenir l'immobilier d'entreprise :

- SAS LOC DE SAULT / VELOS

REÇU EN PREFECTURE
le 22/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-011-200043776-20231214-DC_2023_101

- SOCIÉTÉ CK MOTOR SPORT
- NUANCES ET COULEURS
- LE FOURNIL DE BELCAIRE
- APICULTEUR ANTOINE LECUBAIN

La commission développement – économie s'est réunie le 30 novembre 2023 à 17h au siège de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises afin d'expertiser les dossiers présentés et donner un avis sur le montant d'attribution.

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les informations essentielles sur la nature, le montant et les financements des projets.

NOM ENTREPRISE	NOM PORTEUR PROJET	LOCALISATION PROJET	DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DE L'ACTION	BUDGET GLOBAL DE L'ACTION	MONTANT SOLLICITÉ	PROPOSITION COMMISSION ÉCONOMIE
SAS LOC DE SAULT / VELOS	STEPHANE WORME	Camurac	Etoffer son offre de location vélo AE+ mécaniques et enfant au pied de la station de ski. Achat matériel informatique et bureautique pour son activité station 4 saisons	46 745€	5 000 €	3 000 €
SOCIÉTÉ CK MOTOR SPORT	KEVIN CLEMENTE	Campagne les Bains	Développer un service de réparation et maintenance électronique auto-moto	21 706,02€	5 000 €	4 000 €
NUANCES ET COULEURS	JEROME TRICOIRE	Esperaza	Extension de l'entreprise de peinture	40 157,26€	5 000 €	4 000 €
LE FOURNIL DE BELCAIRE	JACQUES et RÉMI AMADOU	Plateau De Sault et Vallée du Rébenty	Achat d'un véhicule pour faire la tournée de pain sur le petit plateau et la vallée du Rébenty	29 589,37€	5 000 €	4 000 €
APICULTEUR ANTOINE LECUBAIN	ANTOINE LECUBAIN	Roquefeuil	Achat d'un diable pour mécaniser les transhumances des 200 ruches d'abeilles	5 086€	5 000 €	2 000 €

L'enveloppe globale 2023 est ainsi consommée dans sa totalité. Les entreprises serviront à la collectivité un bilan d'activité 2023 reprenant également les dépenses justifiant le montant de la subvention attribuée.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes présentées par les 5 entreprises,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	51	**Suffrages exprimés**	**52**
Retraits avant vote	0	**Pour**	**51**
Abstentions	1	Contre	0

Abstention : Jean-Louis BOUSQUET

REÇU EN PREFECTURE
le 22/12/2023
Application agréée E-legalite.com
091-200043776-20231214-DC_2023_101

- **ATTRIBUE, dans le cadre de la compétence « aide à l'immobilier d'entreprise » de :**
  - **3 000,00 € à l'entreprise SAS LOC DE SAULT / VELOS**
  - **4 000,00 € à l'entreprise CK MOTOR SPORT**
  - **4 000,00 € à l'entreprise NUANCES ET COULEURS**
  - **4 000,00 € à l'entreprise LE FOURNIL DE BELCAIRE**
  - **2 000,00 € à l'entreprise d'APICULTURE ANTOINE LECUBAIN**

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PYRÉNÉES AUDOISES

Acte certifié exécutoire compte tenu
- *de sa transmission en sous-préfecture le* 22/12/23
- *et de sa publication le* 22/12/23

REÇU EN PREFECTURE
le 22/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-011-200043776-20231214-DC_2023_101